

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 5 (1886)
Heft: 7

Artikel: Quelques mots sur les anciennes pièces fédérales de billon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— On sait que dernièrement il a été frappé de nouvelles pièces de 20 fr. au millésime de 1886. On y a introduit une innovation peu heureuse, nous semble-t-il, en remplaçant la tranche cannelée par une autre portant en relief la légende : DOMINUS * * * PROVIDEBIT * * * * * * * * * Que signifient ces 13 étoiles ? Nous serions heureux de l'apprendre.

De plus, la croix *fédérale* de l'écusson est toujours *orlée*, c'est-à-dire bordée également dans tous ses contours, ce qui n'est plus de l'écusson *suisse*, mais d'un écusson de fantaisie. L'étoile à cinq rais qui surmonte l'écusson et la forme toute spéciale de celui-ci, prolongé à sa partie supérieure par deux petits angles saillants qui ont leur raison d'être sur la pièce italienne, copiée sans intelligence par notre artiste, n'ont absolument rien à dire sur une pièce suisse. L'étoile à cinq rais, tirée de l'armoirie de la ville de *Chambéry*, a commencé à figurer sur des pièces de Charles-Emmanuel I^{er} pour indiquer qu'elles étaient frappées dans cette ville, tandis que *Turin* avait pour déférent *T*, *Bourg* *B*, etc.

« Cette étoile, nous dit notre correspondant, suivant une destinée analogue à celle de ce pays et de ses souverains, est devenue peu à peu l'étoile de l'Italie « *lo stellone d'Italia*. » Quand aux deux pointes de l'écusson, elles servent, dans l'armoirie de la maison de Savoie, à suspendre les deux extrémités du cordon de la *Très Sainte Annonciade*. »

Comme rien de semblable n'existe chez nous, le projet adopté eut pu être sensiblement et agréablement modifié si la Commission avait eu les moindres notions d'héraldique. R.

Quelques mots sur les anciennes pièces fédérales de billon.

Un membre de notre Société m'a communiqué deux pièces fédérales de 5 centimes portant le millésime 1850, mais bien différentes l'une de l'autre, si on les examine sérieusement.

Sans vouloir entrer dans les détails du dessin, ce qui nous entraînerait trop loin, car les divergences ne se découvrent qu'après de minutieuses recherches, nous voyons deux signatures diverses au droit.

L'une montre AB et l'autre la signature de la monnaie de Strasbourg BB (enlacés).

Plusieurs idées s'étaient fait jour au sujet de cette signature AB ; quelques-uns prétendaient que c'étaient les initiales du graveur *Antoine Bovy*.

Désireux de pouvoir répondre à cette question d'une manière certaine, je me suis adressé à M. Ed. Plattel, directeur de la Monnaie fédérale, à Berne, qui a bien voulu me donner les explications suivantes.

Il existe deux variétés de pièces suisses de 5 centimes de 1850.

Celles portant les initiales AB ont été, comme celles portant BB, frappées à la monnaie de Strasbourg.

AB signifie *A. de Bussierre*, alors directeur de la Monnaie de Strasbourg. Les coins originaux avaient été gravés par *Voigt* à *Munich* et non pas par *Antoine Bovy*.

La seconde variété porte comme signature le *double B* (monnaie de Strasbourg) qu'il ne faut pas confondre avec le *simple B* (monnaie de Berne).

H.

Héraldique.

Nos lecteurs auront vu maintefois l'écusson de Glaris et beaucoup ne se seront pas rendu compte de l'origine de la pièce principale qui le décore.

Pour mon compte, et malgré mon ignorance, je n'avais pas entièrement tort, je n'y voyais qu'un patron du canton, comme St-Ours pour Soleure, St-Nicolas pour Fribourg, etc.

Cependant, je tins à éclaircir tout ce qui concernait les écussons des divers cantons et je crois que mon étude sur celui de Glaris ne sera pas mal placée dans notre *Bulletin*.

L'écusson de Glaris.

Le langage héraldique, scrupuleusement appliqué, prête souvent à la plaisanterie et cependant, pour être *correct*, il faut s'en servir dans ses définitions.

L'écusson de Glaris, en particulier, ainsi énoncé offre le langage le plus curieux. Lisons plutôt : Glaris porte : *de gueules à*